



COMMUNIQUE DE PRESSE

REFORME DES RETRAITES : LE 17 DECEMBRE, TOUS ENSEMBLE FAISONS RECULER L'INJUSTICE SOCIALE

Emmanuel Macron s'est engagé pendant la campagne présidentielle à faire converger l'ensemble des régimes de retraite en un système dit « universel » par points. L'idée étant alors de ne toucher ni à l'âge de la retraite ni au niveau des pensions. Une promesse vite oubliée. Et pour cause. Du côté de l'Élysée comme de Matignon l'intention a toujours été de parvenir à l'équilibre financier du système sans aucun financement supplémentaire. C'est dans cette perspective qu'est bâti le projet de réforme.

Il prévoit un âge pivot de départ à 64 ans assorti d'un mécanisme de décote/surcote. Tout départ entre l'âge légal de départ à la retraite (62 ans) et cet âge pivot entraîne une baisse du montant de la pension. 5% par an. Un actif qui liquide sa retraite à taux plein à 62 ans verra sa retraite diminuer de 10%. Une majoration dans les mêmes proportions est prévue pour tout départ au-delà de 64 ans. Encore faut-il pouvoir rester en activité jusqu'à puisque près d'un actif sur deux qui liquide sa retraite à 63 ans est sans emploi.

La réforme vise par ailleurs une diminution des pensions avec la suppression des 25 meilleures années de salaires (secteur privé) et des six derniers mois de traitement (secteur public) comme base pour le calcul du montant de la pension. Avec le régime de retraite actuel un jeune diplômé né en 1969 qui débute avec un salaire annuel brut de 30 000 € pendant 17 ans et 76 660 € pendant 25 ans percevra 3 724 € de retraite par mois dont 1 906 € au titre de l'Agirc-Arrco après 42 années de cotisations. Avec un profil identique, le régime unique par points procure une retraite de 2 814 € soit 910 € de moins par mois. Le futur jeune cadre ne pouvant plus bénéficier des retraites complémentaires Agirc-Arrco – celles-ci disparaissent dans le futur régime - devra souscrire une assurance privée pour compenser la baisse de sa pension.

Les salariés aux carrières discontinues, plus souvent des femmes, aux carrières ascendantes comme les cadres sans oublier les séniors dont les fins de carrière demeurent toujours plus difficiles et incertaines seront les grands perdants de cette réforme.

Une réforme n'est ni bonne ni mauvaise en soit, sauf à la lumière des finalités poursuivies par ses promoteurs et des conséquences qui en découlent pour ses bénéficiaires. Les salariés ont très vite compris le danger de la réforme projetée par le Gouvernement. Et ses explications erronées pour ne pas dire mensongères dans certains cas ont vite fait de confirmer leurs craintes.

Sommes-nous pour autant inconscients du défi à relever à FO ? Certainement pas. Le défi des retraites est une lourde responsabilité qui nous concerne tous. Notre organisation syndicale fidèle au réformisme militant a toujours su prendre ses responsabilités lors des discussions et des négociations. Elle a au début des concertations sur le projet de réforme des retraites fait part de son hostilité en raison de sa nature profondément injuste. L'ampleur du mouvement de contestation confirme la justesse de son analyse.

La détérioration relative du ratio de dépendance démographique est un défi transitoire qui ne justifie nullement le report systématique de l'âge de départ à la retraite et encore moins la diminution du niveau de pension. Une autre réforme est possible pour corriger les imperfections du système actuel et faire face à l'accroissement du nombre de retraités. Pour cela l'augmentation des ressources financières du régime est nécessaire. Quoi de plus logique pour couvrir la croissance des besoins de protection sociale ? D'autant que le déficit du régime n'est en rien structurel. Il est le résultat de l'échec des politiques d'emploi et des mesures d'austérité passées et actuelles. Une hausse proportionnée des cotisations est tout à fait envisageable. D'autant plus envisageable qu'elle s'accompagne d'une répartition plus juste des richesses par des politiques salariales plus dynamiques, une justice fiscale et une mise à plat des mesures d'exonérations sociales.

Mais cela exige que le Gouvernement fasse preuve d'écoute, sache prendre en compte les propositions syndicales et cesse d'offrir en guise de réponse une posture dogmatique où le mépris et le rapport de force sont devenus ses principaux arguments.

Alors faute d'être entendus et écoutés, nous devons poursuivre le mouvement pour dire Non ! au projet de réforme des retraites et refuser que les réformes soient synonymes de toujours plus d'injustice sociale et de précarité. Les cadres et ingénieurs FO manifesteront avec force et conviction lors de la journée de mobilisation et de grèves du 17 décembre.

Paris, le 16 décembre 2019

Contact : Eric PERES – Secrétaire général – 06 66 52 06 06 – eric.peres@fo-cadres.fr
www.fo-cadres.fr